



Genève, le 15 mars 2018
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du département de l'environnement, des transports et de l'agriculture

Nouvelle stratégie de régulation du trafic à Genève

La direction générale des transports déploie progressivement une nouvelle stratégie de régulation du trafic. L'utilisation des nouvelles technologies, couplée à une adaptation des panneaux routiers, participe à la réorganisation en profondeur de la circulation dans le canton. Le dispositif bénéficie à l'ensemble des usagers de la route.

Un ambitieux programme de modernisation progressive des outils de gestion du trafic est entrepris depuis 2017 par le DETA. Il va permettre de remplacer le matériel vétuste, tout en participant à la mise en œuvre de la nouvelle loi pour une mobilité cohérente et équilibrée, qui réorganise et hiérarchise les flux de circulation par zones géographiques. En 2016, le Grand Conseil a soutenu ce programme en votant une enveloppe de 50 millions de francs.

Une première étape a été franchie en décembre 2017 avec l'inauguration de la Centrale de régulation du trafic, qui réunit sous un même toit les principaux acteurs de la mobilité du canton (direction générale des transports, Police cantonale, TPG). La modernisation du matériel ainsi que l'adaptation de la signalisation vont se poursuivre jusqu'en 2020.

Une nouvelle stratégie de régulation du trafic accompagne cette refonte en profondeur de la circulation routière dans le canton. Présentée le 15 mars 2018, elle a obtenu le soutien du Conseil des déplacements (CODEP), où sont représentés tous les acteurs de la mobilité genevoise. "C'est la preuve que la concertation fonctionne", s'est réjoui le conseiller d'Etat chargé du DETA, M. Luc Barthassat. "Cette approche pragmatique va permettre d'améliorer la qualité de vie de tous les Genevois."

Pendant toute la législature, le DETA a œuvré pour fluidifier la circulation à Genève. Dès 2014, un programme apte à apporter rapidement des améliorations a été mis en place. Il s'est traduit, notamment, par la suppression de 113 feux (seize carrefours concernés) et par la mise à l'orange clignotant, la nuit, d'un quart des feux du canton et d'une cinquantaine le dimanche. Une meilleure coordination et des actions ciblées ont également permis de fluidifier des axes entiers, comme la route des Acacias ou la route de Vernier. Ces mesures permettent d'économiser jusqu'à 1800 heures de bouchons par jour.

L'ensemble de cette stratégie, définissant à la fois des améliorations immédiates et une réorganisation complète du système, est désormais formalisée dans un document de vulgarisation à l'attention de l'ensemble des partenaires concernés et du grand public. Il est disponible en téléchargement en suivant ce lien: <https://www.ge.ch/document/mobilite-modernisee-nouvelle-strategie-regulation-du-traffic>.

Pour tout complément d'information : M. Luc Barthassat, conseiller d'Etat, par l'intermédiaire de M. Thomas Putallaz, secrétaire général adjoint, DETA, T. +41 79 417 09 69.